



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains * Tel 0556261802

Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

<http://www.ecocitoyensdubassindarcachon.org>

Questionnaire aux candidats

Commune d'Andernos les Bains

Les Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon veillent à ce que l'environnement terrestre et maritime soit préservé. Pour cela, ils demandent que les lois françaises soient respectées: loi littorale puisque l'intégralité de la commune d'Andernos les Bains est concernée, loi sur l'eau et lois du code de l'urbanisme dont celles issues des Grenelle I et II.

Vous engagez vous à les faire respecter?

Plan Local d'urbanisme

Le jugement du tribunal administratif du 10 juillet 2013 annule l'approbation du PLU en détaillant huit points illégaux. Vous engagez vous à respecter ce jugement dans son intégralité et à demander le retrait de la procédure d'appel ?

Urbanisme

Stopper l'étalement urbain et densifier l'existant. Qu'en pensez-vous?

La loi ALUR, qu'en pensez-vous?

Abandonnez-vous toute extension d'urbanisation dans la zone du Miami?

D'une façon plus générale, ferez-vous respecter la loi Littorale et **empêcher le mitage** du territoire?

Zones naturelles sensibles non constructibles

Vous engagez vous à ne pas donner d'autorisation d'installation à toute structure ou habitation dans des zones protégées NA, NC, ND du POS?

Faciliter le passage sur le sentier du littoral et l'accès à la plage sur tout le littoral, qu'en pensez-vous?

Des ruisseaux de grande importance traversent la commune d'Andernos et sont régis par la loi sur l'eau. Vous engagez-vous à faire respecter le bon écoulement des eaux, à sensibiliser la population sur l'importance de ces ruisseaux et à empêcher toute pollution?

De façon plus générale, vous engagez-vous à lutter contre les décharges sauvages, l'abandon de matériaux dans la forêt ou dans les ruisseaux? Quelles actions concrètes envisagez-vous?

Les eaux pluviales

Cet hiver 2014 s'est révélé extrêmement pluvieux et la conjonction entre la remontée de la nappe phréatique, le manque d'entretien des fossés et crastes, leur busage plus ou moins autorisé, mal contrôlé, le ruisseau de Comte indûment busé qui ne trouve plus son passage au milieu de l'urbanisation, tous ces facteurs ont causés bien des déboires: jardins et maisons inondés, routes coupées, et pour compléter le tableau, débordement du réseau de tout-à l'égout. Quelles actions concrètes envisagez-vous pour pallier ces désagréments?

Voie de contournement

Quelle est votre position sur la voie de contournement qui viendrait miter la forêt et permettre l'extension de l'urbanisation?

Vous engagez-vous à faire étudier la réfection de la piste 209/210 qui pourrait être une solution au délestage des communes concernées?

Transports en commun: ferez-vous tout ce qui est en votre pouvoir pour faciliter la mise en place d'un transport en commun type bus électrique en site propre (parallèle à la piste cyclable)?

Le Bassin et l'estran

La qualité des eaux du Bassin est impérative pour plusieurs raisons:

- le maintien de l'activité patrimoniale de conchyliculture
- la qualité des eaux de baignade
- la restauration des herbiers de zostères et la biodiversité qui y est attachée.

Vous engagez-vous à lutter contre toute activité ou pollution qui pourrait avoir un impact désastreux sur la qualité des eaux du Bassin?

De ce fait, vous engagez-vous à ce que les dragages des ports de la commune soient faits dans les règles et que les sédiments portuaires ne soient pas disséminés dans les eaux du Bassin?

Vous engagez vous à interdire l'utilisation d'engrais, pesticides et désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts de la commune?

Les laisses de mer sont d'une importance capitale pour la faune avicole car elle y trouve sa nourriture, et elles sont un rempart non négligeable contre les tempêtes.

Vous engagez vous à ne procéder au ramassage des laisses de mer qu'en juillet-août et même, pas de ramassage du tout, comme autrefois?

3 ha du Coulin: vous engagez vous à classer la zone définitivement inconstructible dans le futur PLU et à la vendre au Conservatoire du Littoral?

Bassins de décantation des Quinconces: vous engagez-vous à les démanteler et à utiliser la future plateforme de traitement des vases portuaires pour de futurs dragages?

Golf de la Montagne: ce golf a été qualifié d'éco-golf par la municipalité et le porteur du projet, or, un golf écologique ça n'existe pas car l'entretien des pelouses nécessite l'utilisation d'un insecticide pour lutter contre les larves de tipules et l'utilisation d'une quantité d'eau très importante.

Quelle est votre position sur l'autorisation d'un golf à la Montagne et plus généralement sur le territoire de la commune?

Port de plaisance du Bétey: vous engagez vous à sécuriser et rénover le port du Bétey **dans son périmètre actuel?**

Forêt de Matoucat.

- La forêt de Matoucat est un massif forestier constitué de plusieurs zones d'un grand intérêt écologique pour la faune et la flore et en particulier d'une zone humide qui fait partie du bassin versant du ruisseau Bétey, immense zone d'épuration de l'eau. Vous engagez-vous à laisser ce massif forestier en espace boisé classé dans le futur PLU?

- Une immense décharge de moins de 30 ans défigure et pollue le site. Vous engagez-vous à faire réhabiliter cette décharge?

Transports en commun: ferez vous tout ce qui est en votre pouvoir pour faciliter la mise en place d'un transport en commun type bus électrique en site propre (parallèle à la piste cyclable)?

Aérodrome. Les nuisances causées par les activités bruyantes pratiquées sur l'aérodrome sont très importantes.

Êtes vous favorable au projet d'aérovillage prévu dans le PLU par la municipalité sortante ?

Userez-vous de votre pouvoir de police pour faire respecter la réglementation?

Interdirez-vous toute nouvelle ouverture à l'urbanisation dans la zone du PEB (plan d'exposition au bruit)?

Si vous maintenez l'aérodrome là où il se situe, vous engagez vous à ne pas développer l'activité de l'aérodrome au delà de la pratique club actuelle?

Signerez-vous la convention avec l'école d'hélicos de la BA 120 qui limite le survol de la zone?

Dans le cas d'un projet de déplacement de l'aérodrome qui deviendrait intercommunal, quelle est votre position?

Question subsidiaire à un éventuel projet de déplacement: vous engagez vous à restaurer et à classer la zone libérée en espace boisé classé?

Charte éthique ANTICOR: êtes-vous décidé à la signer sans arrière-pensée?